

Une pétition pour l'empereur

Alexandre Champagne

Numéro 81, printemps 2005

La famille Bonaparte et le Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7118ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Champagne, A. (2005). Une pétition pour l'empereur. *Cap-aux-Diamants*, (81), 22–25.

UNE PÉTITION POUR L'EMPEREUR

PAR ALEXANDRE CHAMPAGNE

Prendre le pouls de la population du Bas-Canada à l'époque de la Révolution française et de l'Empire n'est pas une tâche aisée.

Pourtant, il est démontré que le sort de l'ancienne métropole ne laissait personne indifférent. Un texte rare, une pétition envoyée par les habitants de la région de Saint-Constant, près de Montréal, à l'empereur Napoléon, nous prouve que l'attachement de certains Canadiens allait encore à la France. Un certain Jean-Baptiste Noreau s'est d'ailleurs embarqué pour la France, au cours de l'été 1805, depuis le port de New York portant avec lui le précieux document. Afin de mieux comprendre les raisons qui poussent un homme dans la soixantaine à entreprendre un tel voyage, jetons un regard sur l'Amérique du Nord de la fin du XVIII^e siècle.

Les Canadiens français et anglais n'ont certes pas oublié la Conquête de 1760 et la politique internationale, notamment la révolution américaine n'a pu passer inaperçue. Cela dit, lorsque survient la Révolution de 1789, c'est aussi une grande période de bouleversements politiques en Amérique du Nord britannique. À la suite de l'arrivée massive de loyalistes après la défaite anglaise face aux troupes américaines, le roi George III crée un nouvel univers politique dans la colonie. En 1791, l'Acte constitutionnel change les statuts politiques en établissant deux Canada (le Haut-Canada et le Bas-Canada). Pour bien saisir toutes les réactions et les prises de position du Canada, il est impératif d'expliquer rapidement les divers événements historiques depuis la Conquête. En 1763, le traité de Paris permet à la bourgeoisie canadienne de quitter la Nouvelle-France désormais anglaise et après ces événements, le Canada sera un territoire anglais, où la population est majoritairement francophone et rurale.

L'Angleterre, par l'Acte de Québec de 1774, fera quelques concessions à la population francophone qui recevra le droit de garder les lois civiles françaises et de payer la dîme à l'Église. Les futurs États-Unis d'Amérique déclarent leur indépendance deux ans plus tard, soit en 1776. Revendiquant certains espaces ici même dans ce qui s'appelle alors *the Province of Québec*, les Américains envahissent le territoire. Montréal sera d'ailleurs



Napoléon empereur.
Carte postale photographique H.C. W. Paris,
n° 86. (Collection Yves Beaugard).

sous contrôle américain pendant quelques semaines. Malgré les pamphlets publiés sous les presses de Fleury Mesplet et les discours de Benjamin Franklin en personne, les Canadiens resteront de loyaux sujets de l'Angleterre. À la suite de la paix signée à Versailles, en 1783, des milliers de citoyens de la nouvelle nation naissante resteront fidèles à l'Angleterre et s'établiront au nord des Grands Lacs, sur ce qui deviendra plus tard l'Ontario. La révolution américaine aura une influence sur les Canadiens. La majorité ne se sent point concernée par la Révolution de 1789 même si certains groupes de bourgeois vont tout de même émettre leur opinion. Quelques-uns doutent cependant que la Révolution française ait bien eu lieu, tant la violence des actions posées (massacres de septembre 1792, la guillotine, etc.) semble irréaliste. La mort du roi Louis XVI a cependant choqué tant les Anglais que les Français. L'Église, étant garante d'une relative bonne entente entre les Canadiens de culture française et la couronne britannique, aura ses paroissiens à l'œil, car le pouvoir anglais craindra souvent que les habitants de la province ne se soulèvent. De cette révolution, on ne sait que fort peu de chose. Les nouvelles mettant des mois à parvenir en Amérique du Nord, il est difficile pour les habitants de départager les rumeurs des faits.

La crainte des Anglais se trouve fondée, car des projets de reconquêtes ont été discutés en France. Par exemple, en 1793, l'ambassadeur Edmond-Charles Genêt prend son poste à Washington et se renseigne sur les sentiments des Canadiens. Il fait aussi imprimer un texte visant la révolte des Canadiens envers les Britanniques, qui disait entre autres : «Rappelez-vous qu'étant nés Français, vous serez toujours enviés, persécutés par les rois anglais [...]». Le message

ne se rendra jamais aux oreilles des Canadiens. Genêt tentera ensuite de convaincre une flotte de mutins français d'attaquer les possessions anglaises et de remonter le Saint-Laurent jusqu'aux villes de Québec et Montréal où des agents de Genêt aurait soulevé la populace, mais la flotte décida de ne pas obéir et repartit en France! En 1796, un certain Ira Allen, Américain de naissance, soumettra au Directoire un plan pour libérer les Canadiens. Ce dernier lui donnera des munitions, armes et argent, mais le tout sera saisi par un navire anglais avant même d'avoir pu se rendre en Amérique.

Les Canadiens, comme nous l'avons lu plus haut, sont plutôt loin de tous ces événements. La position des habitants est souvent celle de l'Église, qui est bien entendu contre les idéaux révolutionnaires. Les paroisses vont célébrer les victoires anglaises et pleurer le sort de la famille royale de France. Quand Bonaparte prend le pouvoir, en 1799, le Canada n'est pas dans les projets du consul. Cependant, avant de décider de vendre la Louisiane, en 1803, Charles Maurice de Talleyrand-Périgord aura préalablement écrit à l'ambassade de France, à Londres, demandant des précisions sur les positions de la population canadienne en cas d'une éventuelle guerre pour secouer le joug britannique. La France étant maintenant régicide et athée, la distance fut soudainement rallongée entre les deux nations. Les sources journalistiques disponibles au Bas-Canada à l'époque, serviront, bien sûr, la défense de l'Angleterre et ses victoires et porteront sur les défaites françaises. La colonne Nelson à Montréal pour commémorer les victoires de l'amiral anglais sur les Français en est un bon exemple. Cela n'empêche pas une douzaine d'hommes de Saint-Constant d'écrire une pétition à Napoléon dont voici le texte entier :

Louise Coutreau
éditrice



LES HÉRITIERS DE L'IMPÉRIALISME romain est un solide monument des erreurs de l'Église romaine depuis les siècles les plus reculés. Erreurs que l'Église n'a jamais avouées, bien sûr, mais qui lui ont ravi des milliers de fidèles. *Rome est infaillible!* Ce livre relate les exactions de Rome pour garder le contrôle administratif de l'organisation largement lucrative qu'elle a défendue à coup de menaces (même armées) et d'excommunications. Les papes n'ont jamais été les successeurs de Pierre! C'est l'Histoire qui parle!

François J. Lessard a travaillé durant 45 ans au coeur de la finance montréalaise. Il n'hésita pas à dénoncer, de façon spectaculaire, le groupe de courtiers qui entretenaient la peur et la dépendance des gouvernements et des citoyens. Homme d'action, le «vieux tigre de la rue Saint-Jacques» est l'initiateur du premier fond mutuel au Québec. François J. Lessard est membre de la Société des professeurs d'Histoire du Québec.

Disponible chez votre libraire ou directement chez l'éditrice à l'adresse : LCe.presse@sympatico.ca



SA MAJESTÉ L'EMPEREUR DES FRANÇAIS, NAPOLÉON PREMIER

Sire,

Deux de nos compatriotes, Jean-Baptiste Noreau, âgé de soixante-quatre ans et Jean-Baptiste Noreau, son fils, âgé de vingt-deux ans, se rendent en France pour faire connaître à votre Majesté par l'organe de ses ministres les intentions bien prononcées du peuple canadien de retourner sous l'Empire de la France et porter de nouveau le nom glorieux de Français.

Nous avons projeté, Sire, de secouer le joug des Anglais ; nous attendions des fusils pour nous armer, et frapper un coup sûr. Mais notre espoir a été trompé. La surveillance des Milords, des Lords et salariés de tout genres échoueraient contre notre réunion et nos efforts, sous un bon général français, pénétré de ses devoirs et guidé par l'honneur.

Nous assurons Votre Majesté que nous sommes disposés à subvenir aux frais que cette entreprise exigera.

Les sentiments que nous manifestons aujourd'hui à votre Majesté sont nourris depuis longtemps dans nos cœurs. Vous en avez la preuve, Sire, dans la lettre ci-jointe, écrite il y a cinq ans, à nous mêmes par le Consul de New York.

Ce sont ces observations, ses conseils, qui nous ont porté à attendre jusqu'aujourd'hui dans l'espoir qu'il avait fait connaître au Consul général notre demande pour la transmettre en Europe au gouvernement français.

On remarque dans la lettre de ce Consul de New York qu'il n'y a mis ni date, ni signature. Quel en a été le motif ?

Sire, nous attendons de votre sollicitude paternelle que la paix ne se fera pas, sans que nous ayons repris le nom de Français Canadiens. Nous sommes prêts à tout entreprendre à la première vue des Français que nous regardons toujours comme nos frères.

Agrérez Sire, les Vœux ardents que nous adressons au ciel pour le long règne de Votre Majesté.

À Saint-Constant, le 20 mars 1805.

Pierre Trudeau âgé de 55 ans Paroisse de St-Philippe
Eustache Martin âgé de 70 ans Paroisse de St-Constant
Louis La Plante âgé de 60 ans Paroisse de Chatoyer
Jean Lefebvre âgé de 70 ans Paroisse de Belœil
Antoine Giraut âgé de 53 ans Paroisse de Machecousse
Jean Léveillé âgé de 50 ans Paroisse de Chaoyer
Charles Labarge âgé de 64 ans Paroisse de St-Constant
Dauphin Dupuy âgé de 50 ans Paroisse de Acadie
Joseph Landry âgé de 66 ans Paroisse de Longueil
Préjean âgé de 66 ans Paroisse de Chatoyer
André Noreau âgé de 68 ans Paroisse de Longueil

■
Né à Ajaccio, en 1769,
Napoléon Bonaparte
devient Premier consul en
1799; Consul à vie en 1802,
et il est sacré empereur
le 2 décembre 1804. Ici,
son trône conservé au
château de Fontainebleau.
(Collection Yves Beauregard).

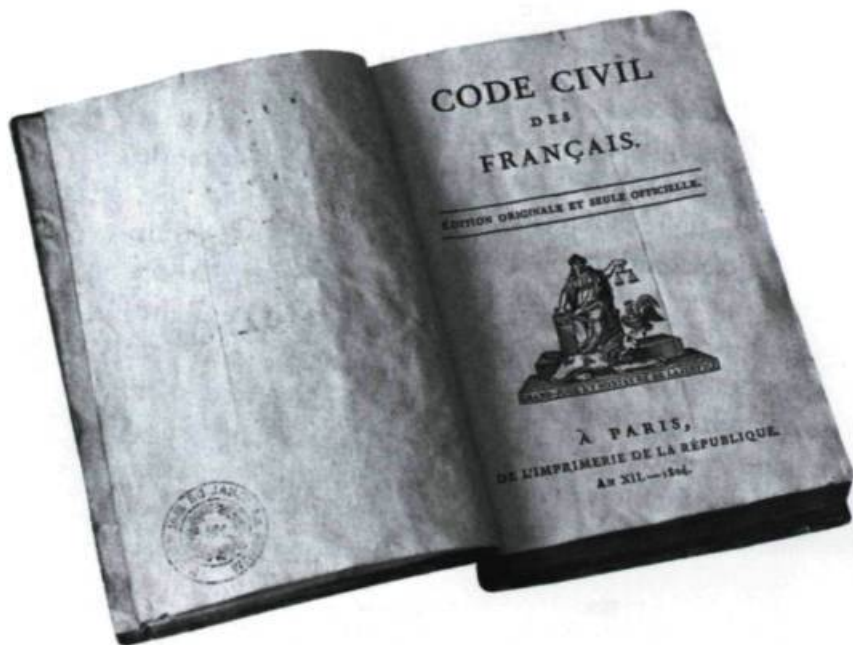


Références :

Pagé Sylvain. Revue du souvenir napoléonien. N° 430. (août-septembre) 2000, pp. 19-27.

L'âge des signataires et leur nombre ne peut qu'amener à conclure qu'il s'agissait là d'un groupuscule. Jean-Baptiste Noreau, signataire, arrivera en France avec son document, en septembre 1805. Épuisé et malade, il se retirera dans un hôpital à Bordeaux et sa lettre ne parvint probablement jamais à l'empereur.

En définitive, les Canadiens étaient dans l'ensemble assez fidèles à l'Angleterre. Après le blocus continental de Napoléon, l'autorité britannique viendra chercher son bois d'œuvre ici. Les Canadiens se battront aux côtés de l'Angleterre au cours de la guerre de 1812 contre les États-Unis. Loyaux sujets, mais aussi sensibles à leur ancienne patrie, voilà les Canadiens et leur point de vue sur la France de Napoléon. ♦



Le Code civil des Français ou Code Napoléon paraît en 1804. Il aura une grande influence sur les règles du Code civil du Québec. (Collection privée).

Alexandre Champagne est historien et conférencier, spécialiste du Premier Empire et de Napoléon 1^{er}.

Louise Cousteau
éditrice

Hans Smart

Syndrome colonial



Père de sa vierge dans le pied!

Louise Cousteau
ÉDITIONS

Dans le classement des puissances économiques mondiales, le Canada occupe le dernier rang du G7. Surpris ? Vous trouverez, dans le SYNDROME COLONIAL, une réflexion sur le deuxième plus vaste pays au monde, comblé de ressources naturelles et pourtant, si modeste au niveau de son expansion économique. Le Canada et les États-Unis ont à peu près les mêmes origines, le même âge, un niveau comparable d'éducation et des moyens techniques similaires. Il existe pourtant une différence importante : de grandes innovations, nées au Canada, ont été abandonnées ou mutées vers des pays étrangers par l'exportation d'une large part de ses cerveaux, de ses emplois, de ses capitaux, de son savoir, bref, de sa prospérité économique.

Le Canada semble souffrir d'une sorte d'agent pathogène qui mène à la nécrose de ses grandes performances. Les symptômes de cette étrange maladie se déclenchent par l'assujettissement à un corps étranger (l'Angleterre ou les États-Unis), suivi d'une générosité hypertrophiée.

Disponible chez votre libraire ou directement chez l'éditrice à l'adresse : LCe.presse@sympatico.ca

Allez-y voir!

www.capauxdiamants.org



LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC
CAP-AUX-DIAMANTS